

LA DROME OUVRE LE CHANTIER DE LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI

Le 25 novembre 2006, à Valence se tenaient les assises départementales pour l'emploi de la Drôme. Faisant écho à la décision du dernier congrès du PCF de mettre en chantier un débat autour de la problématique de l'emploi afin de promouvoir une alternative à la situation actuelle par un projet de sécurisation de l'emploi et de la formation, cette initiative a été caractérisée par :

Des expériences de luttes

Des interventions de salariés en lutte contre la précarité et la casse de l'emploi dans le secteur public comme dans le privé. C'est ainsi que nous avons pu découvrir la véritable situation des précaires de l'enseignement et apprendre comment les personnels de l'entreprise Rieter de Valence ont mené une lutte victorieuse leur ayant permis de sauver leur entreprise et la quasi-totalité des emplois. On a pu à ce propos mesurer, par une comparaison avec le type de lutte menée chez Reynolds, **l'importance pour les salariés, leur CE, leurs organisations de pouvoir faire des contre propositions face aux décisions patronales et pas seulement de protester contre elles.**

Un débat sur l'anticipation des besoins d'emploi

Plusieurs réflexions ont été émises à propos des modalités de la gestion prévisionnelle des emplois par le patronat mais aussi dans le public. Les échanges ont permis d'amener quelques clarifications nécessaires. C'est l'emploi en tant que moyen de répondre aux exigences sociales et d'impulser une croissance nouvelle et durable assise sur la production de richesses utiles, qui doit être le critère dominant d'une efficace gestion prévisionnelle pour l'emploi. Et non la recherche de la meilleure rentabilité que le dogme financier impose et dont les conséquences sont une gestion à courte vue, une compétition effrénée entre salariés et entre pays, la montée de la précarité et de la misère. **Au total l'idée a prévalu de la nécessité de ne pas laisser aux patrons et à leurs critères de choix le monopole de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.** Il faudrait que

les salariés, leurs organisations, les CE disposent **de pouvoirs d'information et d'intervention sur la gestion des entreprises**, afin de la réorienter dans un but d'efficacité sociale, et pour des gestions prévisionnelles démocratiques de l'emploi et de la formation permettant de prendre en amont des éventuelles difficultés les décisions utiles d'évolution et de création des emplois, de formations et de mobilités choisies en dégagant les moyens nécessaires.

Le lien territoire - entreprise

On a discuté, à ce propos, de l'importance que la gestion prévisionnelle des emplois dans les entreprises puissent s'insérer dans un système de pouvoirs citoyens dépassant l'entreprise (département, région, nation) et permettant d'**anticiper les besoins sociaux de transformation et de création des emplois, de formation, de mobilité et de reclassement choisis à l'échelle de la région et du pays.** L'idée a été avancée de **Conférences régionales et nationale annuelles de sécurisation de l'emploi et de la formation**, décidant d'objectifs chiffrés contraignants et du pouvoir de mobiliser les moyens financiers nécessaires.

Quel service public de l'emploi

La création de nouvelles institutions, de nouveaux contrats de travail, sécurisant l'emploi et la formation, au lieu de précariser à tous les moments de la vie active, est une donnée qui est apparue nécessaire au regard de la dégradation des institutions existantes mais aussi, des nouveaux défis à relever avec les nouvelles technologies. Articulées à l'élaboration d'un projet de loi-cadre, une sorte de nouveau code, offrant une assise légale à une sécurisation de l'emploi et de formation avec l'objectif d'éradiquer le chômage et la pauvreté, ces institutions devraient relever du secteur public. Ainsi pourraient être créés, **un secteur public de la formation** (intégrant AFPA et autres organismes existants) et **un secteur public de l'emploi** (intégrant ANPE, ASSEDIC ...) formant au total **un nouveau service public de sécurisation de l'emploi et de la formation.**

Quels financements

À propos des financements, l'accent a été mis sur la nécessité de **contrôler et de maîtriser les aides publiques** accordées aux entreprises ; d'où la nécessité de mettre en place au plan départemental (Conseil Général) des commissions de contrôle de l'utilisation des fonds publics. A été réaffirmée l'importance de **Fonds régionaux** et d'un **Fonds national** pour soutenir les investissements des entreprises, par un crédit à taux d'intérêt d'autant plus abaissé que ces investissements programmeront plus d'emplois et de formations. L'idée d'alimenter en partie ces Fonds par une cotisation des entreprises et par la conversion des 23 milliards d'euros annuels d'exonérations de cotisations sociales patronales a été avancée. Ce dispositif permettrait, à partir d'une autre utilisation de l'argent public, de **mobiliser le crédit et les banques pour développer l'emploi, les qualifications** et des activités utiles sur le territoire, en liaison avec les choix exprimés par les travailleurs dans les entreprises et ceux exprimés par les populations dans les Conférences régionales. Il a été montré combien la création du FRERA en Région Rhône-Alpes, à l'initiative des conseillers régionaux communistes constitue un point d'appui pour avancer dans ce sens, ainsi que le montre la lutte payante chez Rieter.

Quel traitement du travail

Les débats ont aussi souligné à quel point le stress au travail est devenu aujourd'hui un véritable problème. Les pathologies liées au travail se multiplient. Ce mal vivre s'accompagne de la recherche de solutions individuelles mais aussi d'un grand ras le bol et d'une importante démotivation. En creux, cela montre à quel point, **des changements profonds sont nécessaires, dans la manière de considérer le travail et dans la relation individu au travail.**

Ces assises auront ainsi permis à la fois de travailler dans le sens de **propositions** pour construire une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation et d'alimenter la réflexion et l'argumentation de chacun pour mieux en promouvoir le sens auprès des citoyens et des salariés. Soucieux de prolonger cette réflexion et ce travail, les participants à ces assises se sont fixés plusieurs objectifs :

- 1 Mise en place **d'un collectif départemental de travail et d'action** pour une sécurisation d'emploi et de formation.
- 2 Proposition d'exiger, en lien avec les salariés de

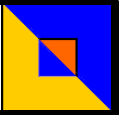
cette entreprise, auprès des instances préfectorales la décision d'un **moratoire chez Reynolds**, tant que tout n'aura pas été fait pour maintenir et relancer cette activité et les emplois. Ce moratoire devrait permettre de faire prévaloir des propositions alternatives à celles des employeurs.

- 3 Publication **d'un appel en direction de l'ensemble des salariés du public et du privé** pour :

- Engager une vaste initiative visant à **la résorption de l'emploi précaire**, avec des engagements annuels chiffrés et contrôlables élaborés avec tous les intéressés, à commencer par les salariés précaires et leurs organisations.

- Demander la mise en place **d'une commission départementale de contrôle de l'utilisation des fonds publics**, par exemple à quoi sert l'argent du contrat de site de Romans ou celui des pôles de compétitivité ? Comment peut-on intervenir avec les CE, les syndicats, le mouvement associatif, les élus pour que ces dispositifs soient soumis à la réalisation **d'objectifs chiffrés de créations et de transformations d'emplois et de formations** bénéficiant aux populations de tous les bassins concernés, mais aussi de tout le département et de la région ?

- Proposer la **réunion annuelle d'une conférence départementale pour l'emploi avec des pouvoirs d'alerte, de contre-propositions** pour les salariés, leurs représentants, les associations, les élus-es... Elle permettrait de réunir aussi les institutions financières et bancaires qui collectent les dépôts et l'épargne des habitants du département, afin de les placer devant leurs responsabilités et soutenir les propositions formulées par la conférence. Celle-ci délibérerait d'objectifs annuels répondant aux besoins sociaux des populations et d'efficacité sociale des entreprises sur le territoire. Ces objectifs seraient proposés aux conférences régionales annuelles.



LES ASSISES POUR L'EMPLOI EN CINQ ACTES

Les Assises pourraient être structurées autour de cinq grandes questions traitées à la fois en ateliers, s'il y en a, et en séance plénière. Elles peuvent correspondre à 5 titres d'une proposition de loi de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation. Ainsi, on organiserait un débat, croisant ces ensembles de questions à résoudre, et le recueil des propositions à partir des luttes et des problèmes précis dans la région et le pays.

I

Quels principes retenir?

‡ Aller vers un système de sécurité d'activités professionnelles et de revenus avec des rotations entre emploi et formation : Peut-on partir des revendications des catégories menacées (jeunes, femmes peu qualifiées, immigrés, licenciés, CDD..) ?

‡ Exiger une expansion et une démocratisation de la formation : pour les chômeurs ? Pour les gens déjà en emploi ?

‡ Avancer graduellement mais sûrement : Quels dispositifs supprimer (CNE, CTP, Contrat « seniors »...) ? Quels dispositifs transformer (contrats précaires, contrats aidés, stages...) ? Quels dispositifs nouveaux (autres contrats, autres institutions transformant les services publics de l'emploi et de la formation...) ?

‡ Quelles incitations et obligations pour les entreprises, afin qu'elles réalisent des engagements annuels ? Comment l'Etat et les services publics pourraient-ils contribuer à combler l'écart entre les objectifs chiffrés des Conférences régionales et nationale annuelles et ces engagements d'entreprises ?

II

Quels contrats de travail pour sécuriser au lieu de précariser ?

‡ Transformer les contrats existants : Renforcer les CDI ? Convertir emplois précaires, CDD, intérim, temps partiels contraints, contrats aidés en CDI renforcés ? Quelles procédures contre les discriminations de genre, d'origine, d'âge.. ? Faut-il des discriminations positives ?

‡ Aller vers de nouveaux contrats : Quel type de contrat pour sécuriser l'entrée des jeunes dans l'emploi ? Ne faut-il pas envisager des contrats de pluri-activités qui permettraient de passer d'une entreprise à une autre entreprise, en toute sécurité, ou à une formation pour revenir à l'emploi ?

III

Quelles institutions de sécurisation sociale de l'emploi et de la formation ?

‡ Encadrer une négociation de transformation des conventions sur l'indemnisation du chômage : Amélioration substantielle des indemnités, du public couvert et des conditions du retour à l'emploi au lieu de la culpabilisation des chômeurs, des sanctions abusives et de l'obligation d'accepter n'importe quel emploi.

‡ Un service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation : Au lieu des inscriptions à l'ANPE, couverture universelle par affiliation dès la fin de l'obligation scolaire à un service public et social de sécurisation (comme pour la Sécu) ? Quels droits nouveaux pour chaque affilié : revenus minima et formation continue minimum progressivement relevés, bilans et aides, progrès statutaires en liaison avec des Conférences annuelles.. ? Quelles articulations entre ANPE, UNEDIC et services publics de la formation continue (AFPA, Education nationale) ? Quels pouvoirs nouveaux de contrôle des affiliés, des syndicats, des associations ?

‡ Des Conférences régionales et nationale annuelles, pour que les salariés et les citoyens interviennent sur les choix avec les syndicats, les associations, les élus, les représentants des entreprises, des institutions financières, des services publics de l'emploi et de la formation. Ne pourraient-elles pas programmer des transformations et des créations d'emploi ou de formation, sous forme d'objectifs annuels chiffrés contraignants, après inventaire des besoins ? Comment en contrôler l'exécution ?

IV

Incitations et obligations des entreprises pour sécuriser au lieu de précariser :

! Obligations de pourcentage d'emplois des jeunes ? Sanctions et obligations contre les discriminations ; obligation de transformation d'emplois contre la précarité ; incitations à l'efficacité sociale, droit à des propositions alternatives des salariés,...

! Quels nouveaux développements pour les prélèvements sociaux sur les entreprises (cotisations pour la formation, pénalisations des emplois précaires, assiette des cotisations sociales patronales favorisant l'emploi, les qualifications, les salaires et pénalisant les suppressions d'emploi et les placements financiers...) ?

! Quelle gestion prévisionnelle démocratique des emplois et des compétences avec obligations annuelles de négociations en amont des difficultés éventuelles ? Quelles mesures sur les licenciements, les reclassements, les délocalisations ? Ne faut-il pas des pouvoirs de suspensions des décisions patronales controversés et de propositions alternatives des salariés et de leurs organisations, des Comités d'entreprise ?

! Peut-on pousser à l'organisation de groupements d'entreprises pour la sécurisation du développement des populations sur tous les territoires et avancer, ce faisant, vers une autre croissance industrielle et des services en des coopérations nouvelles dans les filières, les bassins, les régions et à l'échelle nationale ?

V

L'argent pour sécuriser l'emploi et la formation :

Il faut mobiliser autrement tous les fonds : fonds publics, crédit bancaire, argent des entreprises.

Fonds publics : S'opposer aux baisses de cotisations sociales patronales. Convertir les 23 milliards d'euros annuels d'argent public qui leur est consacré en un Fonds national de soutien des investissements visant à sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation. Ce Fonds prendrait en charge tout ou partie du taux d'intérêt payé par les entreprises aux banques sur leurs crédits à l'investissement, à condition et d'autant plus que celui-ci programmerait d'emplois et de formations.

Crédit, création monétaire, banque : Le Fonds national de sécurisation de l'emploi et de la formation serait régionalisé. Il concourrait à l'émergence de nouvelles relations entre banques et entreprises. Ne faudrait-il pas chercher à développer ce nouveau mécanisme de crédit sur tout le territoire, avec les Conférences régionales et nationale, et jusqu'au niveau de la BCE avec un pôle public financier ?

Incitations à l'avancée de nouveaux critères d'efficacité sociale dans les entreprises, notamment les entreprises publiques : Priorité au développement de toutes les capacités humaines, économie de moyens matériels et financiers avec des propositions alternatives des salariés, appuyées sur un autre crédit, une autre fiscalité.

[1] Cf. l'article de Paul Boccarda : « Des problèmes et des pistes de solutions pour une proposition de loi de sécurisation de l'emploi et de la formation » Economie et Politique, juillet-août 2006, pp. 25-27.



ASSISES DE NÎMES DES ASSISES GARDOISES POUR SÉCURISER L'EMPLOI

A Nîmes, des assises départementales pour la sécurisation de l'emploi se sont tenues en novembre.

Après un exposé d'Alain Obadia portant sur le sens, la démarche et le caractère novateur et révolutionnaire de nos propositions, la discussion s'est rapidement engagée avec les soixante participants.

Dans notre département où l'emploi industriel demeure une réalité et qui reste un terrain fertile d'actions revendicatives fortes et ambitieuses, il était naturel que les différents intervenants, dix neuf au total, abordent les luttes contre la précarité et pour la défense de l'emploi face aux projets de casse industrielle!

Les dossiers de Perrier et de la Verrerie du Languedoc mais aussi celui de la Sygmenta ont permis de rappeler l'importance du contrôle des fonds publics et de la nécessité d'un **moratoire sur les licenciements** et de pouvoirs nouveaux pour les salariés et leurs organisations syndicales.

Avec beaucoup de sincérité et de passion quelquefois, le débat a été d'une grande richesse ! Quelques temps forts :

- Un syndicaliste : « A Médiapost, les salariés font en permanence des heures supplémentaires non rémunérées en raison des insuffisances de la loi et de leur convention collective. »
- Une militante des alternatifs : « Il faut écouter le cri de révolte des quartiers populaires. »
- Un avocat : « Les conséquences du licenciement sont sans communes mesures avec ce qui peut se gagner aux prud'hommes. »

- Un salarié de Fabbio Lucci : « La devise de la république « liberté, égalité, fraternité » n'est pas respectée dans l'entreprise. Nous avons gagné la dignité et cela n'a pas de prix. »
- Un élu communiste: « La droite a abrogé la loi Hue sur le contrôle des fonds publics. Il faut la rétablir et la renforcer en donnant plus de pouvoirs aux salariés et aux élus de terrain. »
- Une militante féministe : « L'action pour l'emploi est indissociable du combat pour l'égalité femme/homme. »

Beaucoup d'autres aspects ont également été évoqués comme la sécurisation des emplois non salariés de l'artisanat, le handicap et le travail, les emplois de l'économie sociale et solidaire, la responsabilité des donneurs d'ordre avec le développement de la sous-traitance ou la précarité dans le secteur public avec les 183 CAE (contrats d'aide à l'emploi) de l'hôpital de Nîmes qui agissent pour leur titularisation.

Au final, les participants convenaient qu'il était indispensable de poursuivre notre réflexion collective dans la perspective des assises régionales du Languedoc-Roussillon du 27 janvier 2007.

Daniel Thombrau

PAS DE CALAIS: MOBILISER AUTREMENT L'ARGENT POUR L'EMPLOI INDUSTRIEL

Salariés des équipementiers automobiles c'est la lutte ou la mort

Nous sommes face à une situation très difficile; le secteur automobile est dans la tourmente. Dans le Pas de Calais, les plans de suppressions d'emplois se succèdent, dans ce secteur clé de la reconversion minière, sans que cela ne semble émouvoir personne d'autre que les premiers intéressés. Nous avons connu en deux ans, une "petite" hécatombe; et le pire pourrait bien être devant nous.

2 124 emplois supprimés

- la fermeture de la fonderie de la Française de Mécanique: 900 postes supprimés.
- la fermeture de Johnson Control, en 2005 à Harnes: 224 CDI et 80 intérimaires supprimés.
- la fermeture de Mann-Hummel en août 2006 à Grenay: 110 CDI et 35 intérimaires.
- Faurecia Auchel: 108 suppressions en cours
- Faurecia Marles les Mines: 135 suppressions
- Faurecia Hénin-Beaumont: 232 suppressions échelonnées jusqu'en 2008
- Faurecia Brebières: 57 suppressions en septembre 2006

Cadence Innovation (plus de 400 salariés), à Noeux-les Mines, vient d'être mise en liquidation judiciaire. Un plan de suppression de 53 postes était en cours.

Chez les autres équipementiers, l'horizon n'est pas totalement dégagé. C'est en particulier le cas chez Bosal.

Nous en sommes déjà, en moins de deux ans, à **2 124 suppressions officielles**, et sans doute plus avec l'intérim et les fournisseurs, dans le Pas de Calais. Le Nord n'est pas dans une situation meilleure.

Les fausses promesses: ça suffit

Face à cela, la droite ne fait rien. Nous n'avons plus de politique industrielle dans ce pays! Le PS, quant à lui, se contente de mettre en oeuvre les orientations de la droite: pôles de compétitivité vides de sens et de retombées; et arrosage à grand coup d'argent public, des multinationales. Deux exemples:

Plastic-Omnium. Ce groupe va recevoir 4,8 millions d'euros pour la construction de son usine de Ruitz, appelée à remplacer celle de Bruay. 400 000 euros de la Région (le groupe communiste s'y oppose), 800 000 euros du FEDER; et 3,6 millions d'euros de l'intercommunalité Artoiscom! Et sans que l'on puisse garantir que tous les salariés de Bruay puissent conserver leur emploi.

Bosal. Un projet de 60 réductions de postes est d'ailleurs lancé! Ce groupe suédois a obtenu en 2002 du Conseil Régional, une subvention de 609 000 euros, conditionnée à la création de 30 emplois. Bosal a empoché le fric et n'a pas créé d'emplois. Le Conseil Régional a donc pris une délibération modificative... pour supprimer cette condition, en septembre 2005.

Responsabiliser les donneurs d'ordre, l'État et la Région

Le PCF a travaillé à la mobilisation des salariés. Quatre rencontres avec les syndicalistes depuis février 2006, la distribution d'un 4 pages: "L'équipementier du Pas-de-Calais", de nombreux reportage dans "Liberté 62", nous ont permis d'avancer, et d'aider à dépasser les conflits existants à l'intérieur même de la CGT. Autour des Cadence-Innovation, une manifestation départementale est organisée à Béthune le 6 décembre prochain. Elle permettra de cibler:

-les donneurs d'ordre, Renault et Peugeot, qui mettent les équipementiers en concurrence pour tirer les prix à la baisse.

-l'Etat, dont la politique encourage les délocalisations vers les Peco,

-La Région Nord- Pas de Calais, à direction PS-Vert, qui se contente de distribuer l'argent public, au lieu de mobiliser la population des deux départements autour de l'exigence d'une grande politique industrielle.

Notre rôle de militants communistes ne s'arrête pas là. Notre Parti a lui aussi à construire (et c'est urgent) les contours d'une politique industrielle pour la France...en Europe.

Bertrand PERICAUD



EMPLOI, DANS LES ARDENNES, COMME AILLEURS, UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Avec 13 000 demandeurs d'emploi (le taux de chômage est de 13 %) et plus de 7 000 Rmistes, les Ardennes sont en crise profonde. L'industrie subit de plein fouet la crise du secteur automobile. En quelques semaines, les mauvaises nouvelles se sont accumulées. Liquidation judiciaire de Thomé-Génot à Nouzonville (équipementier automobile), 320 emplois supprimés. Fermeture de Glaverbel (verre plat) à Donchery, 122 emplois supprimés, et de Bellevret à Givet, 12 salariés. Suppressions d'emplois annoncées chez Delphi (équipementier) à Donchery, et d'ici 2008 chez Visteon (équipementier) à Charleville-Mézières 340 emplois en moins. Auquel il faut ajouter des mesures de chômage technique chez Citroën (2 500 salariés), avec suppression de centaines de postes d'intérimaires. Ce sont près de 2000 emplois qui sont déjà supprimés ou menacés. Les retombées de cette hécatombe sur l'ensemble de l'économie locale (commerces, artisanat, petits sous traitants) sont énormes. D'autant plus qu'en deux ans, très peu d'implantations nouvelles d'entreprises sont enregistrées.

Le compte n'y est pas !

Faute d'emplois, les Ardennes se dépeuplent et perdent chaque année un millier d'habitants. Pour justifier ce recul, les constructeurs ont leurs explications. Vente de voitures en chute, hausse des prix des matières premières, pression sur les prix, due à la concurrence des pays à faibles coûts de main d'œuvre. Si les causes de l'hécatombe sont bien décrites par le patronat, celui-

ci botte en touche en ce qui concerne les responsabilités. Pourtant, ces questions ne peuvent être évacuées. Ainsi, les profits des grands groupes de l'automobile n'ont jamais été aussi importants alors que le pouvoir d'achat des salariés stagne ce qui est certainement une des causes de la baisse de la vente de voitures. Les constructeurs font également pression sur les fournisseurs (surtout des PME) afin que ceux-ci baissent leurs coûts aggravant leurs difficultés. Mais pour accroître les profits, tout cela n'est pas suffisant, l'arme ultime pour ceux que la loi du fric guide, c'est les délocalisations en Europe de l'Est.

Pas de fatalité au destin

Face à cette situation dramatique, économiquement et socialement, les syndicats, les salariés, la population ont réagit avec force et dans l'unité en manifestant dans les rues de Charleville-Mézières. Les communistes qui soutiennent ces actions, réaffirment qu'il n'existe aucune fatalité dans le déclin industriel des Ardennes. C'est le résultat d'une politique délibérée appliquée par les différents gouvernements qui sacrifie, au nom du profit et de la rentabilité, tout le potentiel local. Une autre logique est possible, il est urgent d'en débattre, la voix des ardennais doit être entendue.

Sylvain DALLA-ROSA

APPEL DE ROUEN DES SALARIÉS EUROPÉENS DU SECTEUR AUTOMOBILE

Nous, salariés de l'automobile, réunis à Rouen, le samedi 4 novembre 2006, en appelons à l'UNION de l'ensemble des salariés européens de notre branche industrielle pour s'opposer à la destruction programmée par les grands groupes automobiles de dizaines de milliers d'emplois, et à la fermeture de centaines de sites d'activités, dans le seul but de satisfaire les appétits financiers insatiables des actionnaires.

Notre branche industrielle et les services qui y sont attachés - 34% de la production mondiale automobile, 3% du produit intérieur brut de l'Union européenne, 10 millions d'emplois soit 7% des effectifs de l'industrie européenne – structurent la vie de régions entières de l'Union européen.

Nous refusons la mise en concurrence des hommes et des territoires. Nous n'acceptons pas la mise en opposition des travailleurs d'Europe pour faire pression sur les salaires, le temps et les conditions de travail.

Notre référence est la satisfaction des besoins humains, en particulier le besoin de mobilité, et non les profits financiers. Nous voulons créer, produire, entretenir, recycler des véhicules sûrs et propres pour toute la population.

Nous exigeons le droit au travail. Nous voulons des salaires qui nous permettent de faire vivre dignement nos

familles. Nous n'acceptons pas des conditions de travail qui nous détruisent quotidiennement et qui dans le meilleur des cas, nous amènent brisés à l'âge de la retraite.

Nous sommes pour l'émulation lorsqu'elle favorise le progrès humain et technologique, dans le cadre d'une compétition où les règles sont respectées partout et par tous.

A contrario, la guerre économique, la concurrence déloyale doivent être bannies de nos sociétés européennes.

C'est le sens de notre volonté de coopération, et donc de la charte que nous proposons pour bâtir un avenir durable à l'industrie automobile européenne.

A partir de ce texte, nous lançons un appel aux salariés européens du secteur automobile, et plus largement à tous les citoyens d'Europe.

Saisissez-vous de ce document, complétez-le, enrichissez-le. Faisons en sorte qu'ainsi, notre réflexion collective, devienne notre plan d'avenir, non seulement pour la pérennisation de nos emplois, mais également pour un développement du secteur automobile utile à toute la société.

Les patrons européens savent se parler, s'organiser, s'enrichir sur notre dos. Montrons leur qu'au-delà de nos différences, nous pouvons être tous unis pour gagner !

Rouen, le 4 novembre 2006

PROJET DE CHARTE POUR UN AVENIR DURABLE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EUROPÉENNE (EXTRAITS)

Délocalisations, chômage techniques, suppressions d'emplois massives, précarité généralisée, intensification de l'exploitation des salariés, bas salaires, faillites des équipementiers, l'industrie automobile européenne va mal, elle est en crise profonde.

Or le secteur automobile et les services qui y sont liés, structure l'industrie de l'Union européenne. Il représente 34% de la production mondiale, 3% du produit intérieur brut de l'Europe, dix millions d'emplois, soit 7% des effectifs de l'industrie. Sans l'Automobile, c'est toute l'industrie européenne qui chancelle.

De graves menaces, pèsent sur l'industrie automobile européenne.

Elles viennent de l'extérieur de l'Union européenne : Les premiers véhicules à très bas coût, produits en Asie dans des conditions de dumping social absolu, arrivent sur le marché européen. Des pièces détachées contrefaites pénètrent en quantité industrielle sur le territoire de l'Union européenne... . Ce qui pose de réels problèmes de sécurité, car ces pièces ne sont pas toujours fiables, ni aux normes de sécurité européenne.

La Commission européenne et l'Organisation mondiale du commerce, enfermées dans leur dogmatisme ultra-libéral, ont une attitude très passive, voir complaisante, vis-à-vis de ces phénomènes.

Elles se développent aussi au cœur de l'Union européenne : On organise des localisations massives intra européennes vers la Slovaquie, la Tchéquie, la Pologne, demain vers la Roumanie et la Russie, qui concernent aussi bien les unités d'assemblages, les activités d'études, et les équipementiers.

On met en concurrence en matière d'aides et de fiscalités les différents territoires de l'Union européenne.

On cherche plus que jamais à faire pression sur les salaires, le temps et les conditions de travail, en pratiquant un terrible dumping, en opposant entre eux les travailleurs d'Europe.

Le mouvement des capitaux placés à très court terme, dans leurs recherches d'une rentabilité maximum dans un minimum de temps, vérole totalement les stratégies industrielles des entreprises. Les mouvements de ces capitaux spéculatifs

sont de véritables fléaux pour l'investissement, la recherche développement et l'emploi stable.

Les groupes automobiles « européens », n'ont que faire des salariés d'Europe, ils se contrefichent de la croissance, du développement ou de la création d'emploi dans l'Union européenne. Ils pratiquent le chantage à l'emploi pour tirer un maximum des territoires où ils s'implantent et une fois qu'ils ont finis de piller les finances publiques, ils s'installent ailleurs.

Ils se vivent comme des groupes mondiaux, sans aucune attache territoriale, dont la seule vocation est de satisfaire au mieux leurs actionnaires. Les actionnaires, eux ne connaissent pas de crise, la concentration phénoménale de l'industrie automobile en 35 ans, a produit une explosion de leurs dividendes.

Cette vampirisation de l'industrie automobile par ses actionnaires (parfois d'un jour), a fait qu'on a pris en matière de recherche développement et d'industrialisation un retard considérable sur la préparation de l'après pétrole, mais aussi sur la production de véhicules sûrs et bon marché, adaptés aux besoins de mobilité : des habitants des pays émergents, des jeunes et des milieux populaires d'Europe.

En France, la production automobile a reculé de 3,5% et la valeur ajoutée de 3% en 2005, la vente de voitures neuves recule du fait de la dégradation du pouvoir d'achat des français

Si nous ne voulons pas que se reproduise dans le secteur automobile, ce qui s'est passé dans l'industrie du textile et de l'habillement, nous devons réagir, anticiper dès maintenant. Et nous devons le faire, « tous ensemble », à l'échelle de l'Union européenne.

C'est pourquoi, salariés, licenciés de l'automobile, jeunes à la recherche d'un emploi, syndicalistes, militants politiques, élus territoriaux et élus nationaux de toute l'Union européenne, nous avons rédigé cette charte pour un développement durable de l'industrie automobile en Europe. Les propositions que nous avançons, ont vocation à devenir des lois dans les différents pays qui composent l'Union européenne et au niveau communautaire.